



Les 26 et 29 octobre 2020

CONDITIONS DE JEU POUR LES TIRAGES BONI DE GRANDE VIE

*Approuvé : le 24 septembre 2020
En vigueur : les 26 et 29 octobre 2020*

1. TIRAGES BONI

Le lundi 26 octobre 2020 et le jeudi 29 octobre 2020 (chacune de ces dates étant une « **Date de Tirage Boni** »), la Société de la loterie interprovinciale inc. (« **SLI** ») fera tirer au hasard 3 sélections additionnelles composées chacune de 5 numéros de 1 à 49 inclusivement (les « **Sélections Boni** »). Chaque tirage sera désigné par l'appellation « **Tirage Boni** ».

2. SÉLECTIONS GAGNANTES

Une sélection gagnante à la suite d'un Tirage Boni est obtenue lorsque tous les 5 Numéros Réguliers de cette sélection correspondent à ceux de l'une ou l'autre des Sélections Boni tirées pour le Tirage Boni (« **Sélection Boni Gagnante** »).

3. BILLETS GAGNANTS

Tout billet de Grande Vie valide pour une Date de Tirage Boni et comportant l'une des 3 Sélections Boni Gagnantes tirées à cette date est un billet gagnant et permet à son ou ses détenteur(s), sous réserve des Conditions de jeu de Grande Vie, de réclamer un lot de Tirage Boni, déterminé comme suit :

- a) s'il n'y a qu'une Sélection Boni Gagnante pour un Tirage Boni donné, un lot sous forme de rente de 25 000 \$ par année à vie ou un paiement forfaitaire comptant de 500 000 \$;
- b) s'il y a plus d'une Sélection Boni Gagnante pour un Tirage Boni donné, le lot sous forme de rente de 25 000 \$ par année à vie ne sera pas disponible pour ce tirage et le lot pour chaque Sélection Boni Gagnante pour ce tirage sera payé sous forme de paiement forfaitaire comptant, lequel sera calculé en divisant 500 000 \$ par le nombre total de Sélections Boni Gagnantes pour ce tirage, étant entendu que les cents sont arrondis à la prochaine dizaine (p. ex. s'il y a 3 Sélections Boni Gagnantes pour un tirage, le lot de 166 666,66 \$ est arrondi à 166 666,70 \$).

4. RÉCLAMATION DES LOTS

Les lots doivent être réclamés dans l'année suivant la Date de Tirage Boni.

5. CHANCES DE GAGNER

Les chances approximatives de gagner un lot de Tirage Boni sont de une sur 1 906 884.

6. CONDITIONS DE JEU APPLICABLES

Ces Conditions de jeu pour les Tirages Boni s'ajoutent aux Conditions de jeu de Grande Vie de la SLI, qui sont régies par les Règlements relatifs aux loteries et billets de loterie de la SLI, et qui sont disponibles sur demande. À moins de définition contraire dans les présentes, les termes en majuscules ont le sens qui leur est donné dans les Conditions de jeu de Grande Vie de la SLI.